

Paieement de l'IS

Les sociétés soumises au paiement de l'IS sont celles ayant pour contexte fiscal :

- BIC IS,
- BIC filiale intégrée,
- BIC tête de groupe.

Pour rappel, l'IS se déclare tous les ans et quatre acomptes doivent être versés :

- 1er acompte : le 15 mars,
- Deuxième acompte : le 15 juin,
- Troisième acompte : le 15 septembre,
- Quatrième acompte : le 15 décembre.



Ces dates et cette répartition sont applicables aux exercices « standards », commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre. Pour les exercices « décalés » et/ou d'une durée différente à 12 mois, les dates d'acomptes et de liquidation seront calculées automatiquement.

Créer une déclaration

1. Sélectionnez le menu **Déclarations > EDI PAIEMENT > IS- Impôt sur les sociétés**

Cliquez sur le bouton **<Nouvelle>**.

Description	Echeance	Millesime	Date Valida...	Avancement	Suivi EDI
-------------	----------	-----------	----------------	------------	-----------

2. Sélectionnez **Acompte** dans le champs **Type de déclaration**.

En fonction de la date du jour et des précédentes déclarations envoyées, l'**[Echéance]** est sélectionnée et non modifiable.

Déclaration IS

Description: Liquidation IS du 15/05/2022

Echéance: 15/05/2022

Du: 01/01/2021

Au: 31/12/2021

Télétransmission:

Type déclaration: Liquidation

Paielements

Compte 1:

Compte 2:

Compte 3:

Ok Annuller

- Dans la zone **[Paielements]**, sélectionnez un ou plusieurs comptes bancaires (maximum 3) à utiliser pour le paiement de l'acompte.

 Les comptes bancaires paramétrés pour la TVA peuvent être utilisés pour l'IS.

- Cliquez sur **<Ok>** pour sauvegarder.

La déclaration apparaît dans la liste, à l'état **[Préparation]**. En partie droite, le formulaire de saisie apparaît également (sur 3 pages) :

Déclaration > IS - Impôt sur les sociétés

Acompte IS N°1 du 15/03/2021

Description	Echeance	Millesime	Date Valid...	Avancement	Suivi EDI
1 Acompte IS ...	15/03/2021	Millesime P...			Préparation

Acquiescement: Aucune anomalie détectée

Envoi EDI

100%

FORMULAIRE DISTINCT - AIDE AU CALCUL D'ACOMPTE IS ET CONTRIBUTION ASSIMILEES

DESCRIPTION	BASE	TVA	ACCOMPTE
A01			
A02			
A03			
A04			
A05			
A06			
A07			
A08			
A09			
A10			
A11			
A12			
A13			
A14			
A15			
A16			
A17			
A18			
A19			
A20			
A21			
A22			
A23			
A24			
A25			
A26			
A27			
A28			
A29			
A30			
A31			
A32			
A33			
A34			
A35			
A36			
A37			
A38			
A39			
A40			
A41			
A42			
A43			
A44			
A45			
A46			
A47			
A48			
A49			
A50			
A51			
A52			
A53			
A54			
A55			
A56			
A57			
A58			
A59			
A60			
A61			
A62			
A63			
A64			
A65			
A66			
A67			
A68			
A69			
A70			
A71			
A72			
A73			
A74			
A75			
A76			
A77			
A78			
A79			
A80			
A81			
A82			
A83			
A84			
A85			
A86			
A87			
A88			
A89			
A90			
A91			
A92			
A93			
A94			
A95			
A96			
A97			
A98			
A99			
A00			

- Saisissez le formulaire, avec à minima, le champ **A06** (Montant d'acompte d'IS dû ligne A04+/- A05).



Pour le deuxième acompte uniquement : il est possible de saisir, dans le champ **A05**, la régularisation du 1er acompte.



- Le montant de la base imposable est récupéré automatiquement de la déclaration 2065.
- La première page du formulaire est une aide au calcul (données récupérées de la 2065) et n'est pas envoyée en EDI.
- Tous les champs associés à un numéro encadré en rouge **20** seront reportés dans la page 2 de la déclaration.

6. Cliquez sur **<Appliquer>** pour sauvegarder les saisies.

7. Sur la page 2, il est possible de sélectionner une taxe pour laquelle la société a un paiement excédentaire, afin de financer une partie de l'IS.



Seule une taxe ayant une date d'échéance antérieure au 1er du mois de l'acompte peut être utilisée.

8. Si une taxe a été sélectionnée, saisir la **[Date de l'échéance]** ainsi que le **[Montant à imputer]**.

Paiement du relevé d'acompte par « Imputation »

Contribution visée : TS TVA TVS Pas d'imputation

Date de l'échéance : 01/02/2021

Montant à Imputer : 250

Montant de l'imposition à payer après imputation : **34** 58 188

9. La 3ème page présente l'identification et le paiement de la déclaration.

Si concerné, saisir une date de cession/cessation.

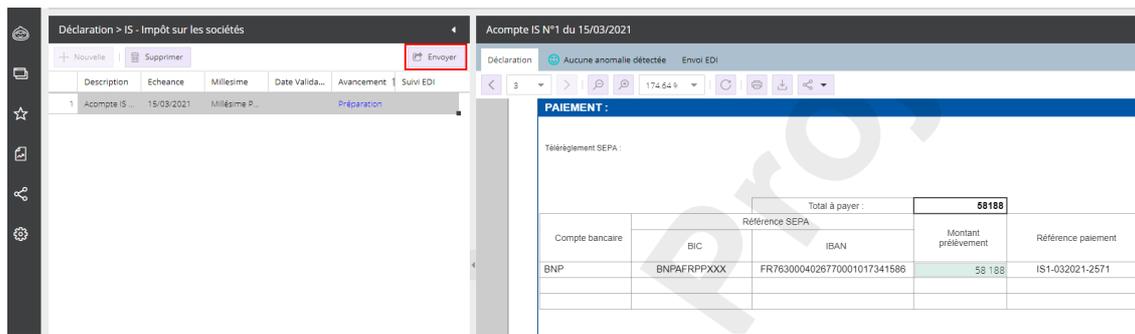
Enfin, si besoin, modifiez le(s) montant(s) au niveau du mandat SEPA.

PAIEMENT :

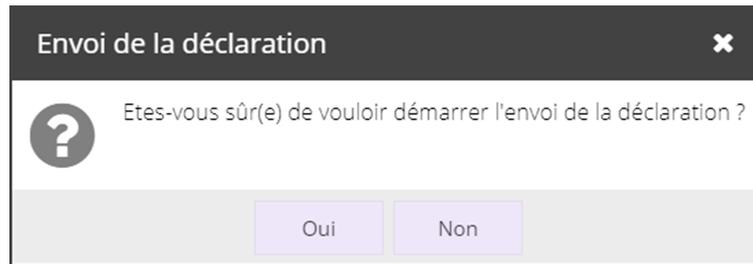
Téléversement SEPA :

Compte bancaire		Référence SEPA		Total à payer :	Référence paiement
BIC	IBAN	Montant prélevement			
BNP	BNPAFRPPXXX	FR7630004026770001017341586	58 188	IS1-032021-2571	

10. Lorsque la déclaration est terminée, cliquez sur **<Envoyer>**.



11. Cliquez sur **<Oui>** lorsque le message de confirmation suivant apparaît :

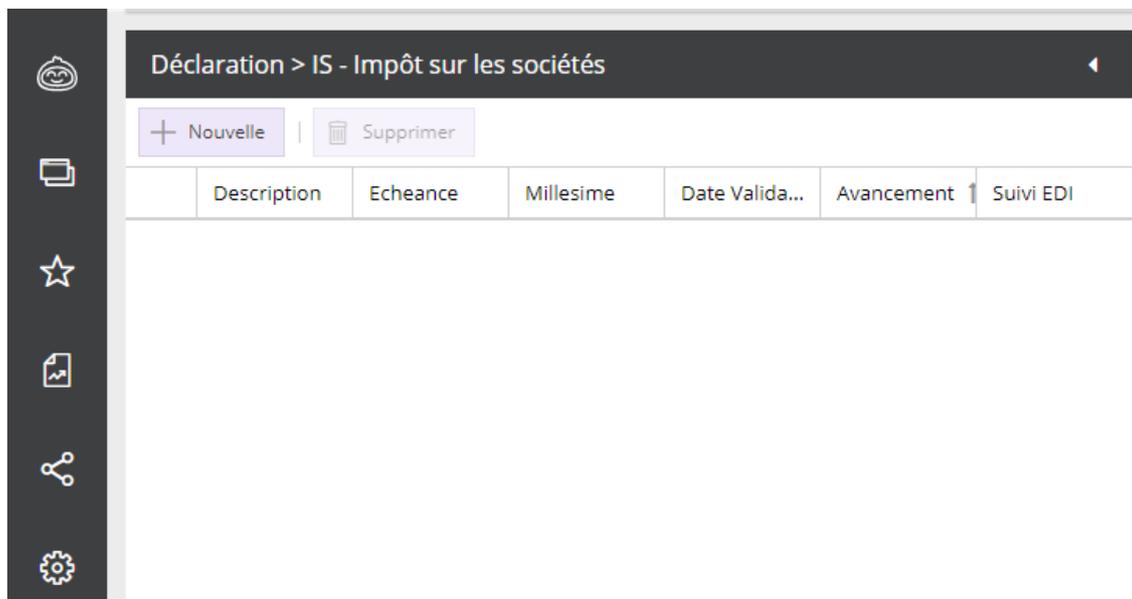


Créer une liquidation

La liquidation a lieu une fois par an, au 15 mai. Elle permet le paiement du solde de l'année précédente, que ce soit un reste dû ou un excédant à rembourser.

1. Sélectionnez le menu **Déclarations > EDI PAIEMENT > IS- Impôt sur les sociétés**.

Cliquez sur le bouton **<Nouvelle>**.



2. Sélectionnez **Liquidation** dans le champs **Type déclaration**.

L'échéance ainsi que la période sont déjà renseignées et non modifiables.

Déclaration IS

Description: Liquidation IS du 15/05/2022

Echéance: 15/05/2022

Du: 01/01/2021

Au: 31/12/2021

Télétransmission:

Type déclaration: Liquidation

Paielements

Compte 1: BNP

Compte 2:

Compte 3:

3. Dans la zone **[Paielements]**, sélectionnez un ou plusieurs comptes bancaires (maximum 3) à utiliser pour la liquidation.

 Les comptes bancaires paramétrés pour la TVA peuvent être utilisés pour l'IS.

4. Cliquez sur **<Ok>** pour sauvegarder.

La déclaration apparaît dans la liste, à l'état **[Préparation]**. En partie droite, le formulaire de saisie apparaît également (sur 3 pages) :

Déclaration > IS - Impôt sur les sociétés

Description	Echéance	Milésime	Date Valid.
1 Liquidation IS...	15/05/2022	Milésime P...	
2 Acompte IS...	15/05/2021	Milésime P...	28/09/2022
3 Acompte IS...	15/03/2021	Milésime P...	28/09/2022

Liquidation IS du 15/05/2022

2572

SARL QAMBBICIRRS

IMPOT SUR LES SOCIETES
ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

Chiffre d'affaires : 260 000 000

IS Brut	Taux	Montant
I-A Impôt sur les Sociétés (à titre de l'exercice)		
I-A01 Impôt sur les sociétés (au taux normal à 33,1/3 %)	101	102
I-A02 Impôt sur les sociétés (au taux normal à 31 %)	139	140
I-A03 Impôt sur les sociétés (au taux normal à 28 %)	137	138
I-A04 Impôt sur les sociétés (au taux normal à 27,5 %)	139	140
I-A05 Impôt sur les sociétés (au taux normal à 26,5 %)	137	138
I-A06 Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	103	104
I-A07 Impôt sur les plus-values nettes		4 091
I-A08 Autre impôt à taux particulier		0
Total IS Brut	115	4 091

5. Saisissez, si besoin, les champs de la première page.

- Sur la ligne **II-B01** : la valeur saisie dans le champ **35** doit être supérieure ou égale à la valeur saisie dans le champ **40**,



- Sur la ligne **II-B03** : la valeur saisie dans le champ **64** doit être supérieure ou égale à la valeur saisie dans le champ **65**,
- Sur la ligne **II-B04** : la valeur saisie dans le champ **136** doit être supérieure ou égale à la valeur saisie dans le champ **135**,
- Sur la ligne **II-C13** : la valeur saisie dans le champ **63** doit être supérieure ou égale à la valeur saisie dans le champ **67**,
- Sur la ligne **II-C14** : la valeur saisie dans le champ **66** doit être supérieure ou égale à la valeur saisie dans le champ **68**.



Tous les champs associés à un numéro encadré en rouge **20** seront reportés dans la page 2 de la déclaration.

6. Saisissez, si besoin, les champs de la deuxième page.

7. Toujours sur la deuxième page, deux possibilités :

- Soit la liquidation est un solde dû et dans ce cas, il est possible de sélectionner une autre taxe en excédent afin de financer toute ou partie de cette liquidation.

Seule une taxe ayant une date d'échéance antérieure au 1er du mois de la liquidation peut être utilisée.



Montant à payer (case 05 - case 10) **11** 3 591

Paiement du relevé de solde par « Imputation ». Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une autre taxe pour acquitter le montant d'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous (TVA, TS, TVS).

131 Contribution visée : TS Date limite de paiement **132** 05/04/2022 Montant à imputer **133** 200

TVA
TVS
Pas d'imputation

Montant à payer après imputation d'une autre taxe (case 11 - Montant à imputer) **134** 3 391

- Soit la liquidation est un excédent et dans ce cas, il est possible d'utiliser ce montant afin de financer une autre taxe.

Utilisation des excédents d'IS et des contributions assimilées

Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant **13** 0

Demande d'imputation sur échéance future IEF (Impôts ou taxe réglé par cette modalité)

128 Contribution visée TVA Date limite de paiement **129** 06/06/2020 Montant à imputer **130** 5 000

TS
TVS
FPC
PEEC
TA
Pas d'imputation

Remboursement d'excédent de versement demandé (case 12 - case 13 - Montant à imputer IEF) **14**

Désormais le report des acomptes versés est automatiquement repris si les acomptes ont été réalisés depuis Cegid Loop sur :

- L'impôt sur les sociétés
- Le montant de la contribution sociale
- Le montant de la contribution sur les revenus locatifs

Le détail est disponible en cliquant sur la flèche.

8. La 3ème page présente l'identification et le paiement de la déclaration.

Si concerné, saisir une date de cession/cessation.

Enfin, si besoin, modifier le(s) montant(s) au niveau du mandat SEPA.

PAIEMENT :

Télé règlement SEPA :

Total à payer :			3391	
Compte bancaire	Référence SEPA		Montant prélevement	Référence paiement
	BIC	IBAN		
BNP	BNPAFRPPXXX	FR7630004026770001017341586	3 391	IS1-052022-2572

9. Lorsque la déclaration est terminée, cliquer sur **<Envoyer>**.

Déclaration > IS - Impôt sur les sociétés

+ Nouvelle | Supprimer | **Envoyer**

	Description	Echeance	Millesime	Date Valida...	Avancem...
1	Liquidation ...	15/05/2022	Millésime P...		Préparati...

10. Cliquer sur **<Oui>** lorsque le message de confirmation suivant apparaît :

Envoi de la déclaration

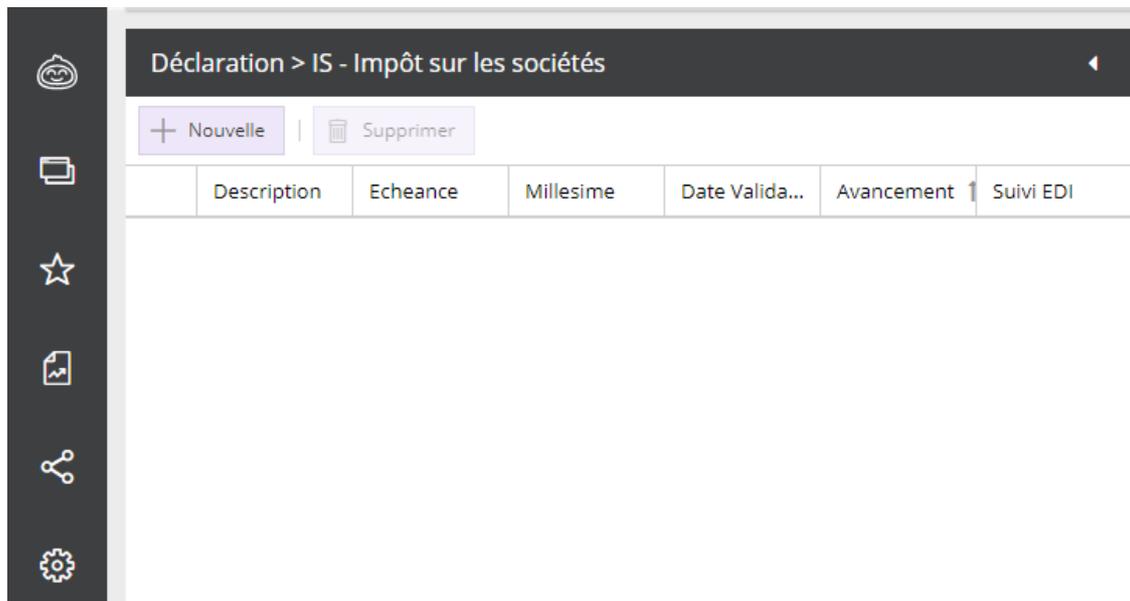
Es-tu sûr(e) de vouloir démarrer l'envoi de la déclaration ?

Oui | Non

Ce type de demande s'effectue en cas de créance ou de crédit d'impôt.

1. Sélectionnez le menu **Déclarations > EDI Paiement > IS-Impôt sur les sociétés**

Cliquez sur le bouton **<Nouvelle>**.



2. Sélectionnez **Demande de remboursement** dans le champ **Type déclaration**.

La période est déjà renseignée et non modifiable.

The screenshot shows a 'Déclaration IS' form. Fields include: 'Description: Demande de remboursement IS N°1', 'Echéance:' (empty), 'Du: 01/01/2021', 'Au: 31/12/2021', 'Télétransmission: ', and 'Type déclaration: Demande de remboursement'. A section titled 'Paiements' contains three dropdown menus: 'Compte 1: BNP', 'Compte 2:' (empty), and 'Compte 3:' (empty). At the bottom are 'Ok' and 'Annuler' buttons.

3. Dans la zone **[Paiements]**, sélectionnez un ou plusieurs comptes bancaires (maximum 3) à utiliser pour la liquidation.



Les comptes bancaires paramétrés pour la TVA peuvent être utilisés pour l'IS.

4. La déclaration apparaît dans la liste, à l'état [**Préparation**]. En partie droite, le formulaire de saisie apparaît également (sur 3 pages) :

Demande de remboursement IS N°1

Déclaration Aucune anomalie détectée Envoi EDI

1 186.63 %

SARL QAMBICIRRS

IMPOT SUR LES SOCIETES
ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CREDITS D'IMPOT

2573

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

REMARQUES

(1) : Nature de la créance ou du crédit d'impôt :

FOR (Dépenses de formation des dirigeants), RAC (Rachat d'une entreprise par ses salariés), FAM (Famille), CIR (Recherche), COR (Investissements réalisés et exploités en Corse), RAD (Raport en arrière de déficits), APR (Apprentissage), EXP (Dépenses de prospection commerciale), PTZ (Prêt à taux zéro), CIN (Cinéma), BIO (Agriculture biologique), PHO (Production d'œuvres phonographiques), MAI (Maîtres restaurateurs), AUD (Formats audiovisuels), ART (Métiers d'art), CJV (Création de jeux vidéo), CAI (Intéressement), CPE (Eco-PTZ), CCI (Cinéma international), PTR (Prêt à taux "plus"), CIO (Compétitivité des entreprises), CLO (Outre Mer secteur productif), COL (Outre Mer secteur logement social), CSV (Spectacle vivant), CAC (Crédit d'impôt création audiovisuelle et cinématographique), RTD (Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques), CPG (Crédit d'impôt entreprises agricoles secteur cultures permanentes sans glyphosate), HVE (Crédit d'impôt entreprises agricoles certification exploitation haute valeur environnementale)

(2) : Nature de la procédure :

CL (Conciliation), SV (Jugement de sauvegarde), RJ (Redressement judiciaire), LJ (Liquidation judiciaire)

Cliquez sur **<Ok>** pour sauvegarder.

5. Dans le formulaire, cliquer sur **<Remboursement créances>**.

La fenêtre suivante apparaît :

Fiche de saisie

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CREANCES

0 sur 0

Nature créance Année d'origine

Montant de l'intérêt légal Montant du remboursement demandé

Motif de la demande

À compléter exclusivement en cas de demande formulée suite à l'ouverture de conciliation ou d'une procédure collective

Nature de la procédure Demande d'imputation sur échéance future

Date d'ouverture Typologie

Date de l'échéance

Montant à utiliser

6. Cliquez sur **<+>** puis renseigner le formulaire.

Ajoutez autant de créances que nécessaire.

7. Si nécessaire, ajouter des cessions de créances et des transferts de créances en page 2.

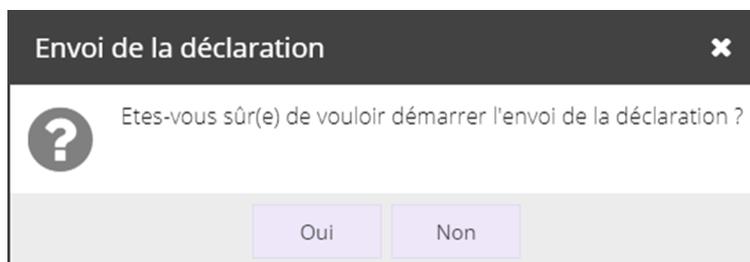
8. La 3ème page présente l'identification et le paiement de la déclaration.

Si concerné, saisir une date de cession/cessation.

9. Lorsque la déclaration est terminée, cliquez sur **<Envoyer>**.



10. Cliquez sur **<Oui>** lorsque le message de confirmation suivant apparaît :



Annuler une déclaration

Vous souhaitez annuler une déclaration, consultez la **fiche technique**.